



SYNDICAT MIXTE DE LA PERRELLE

LE COMPOSTAGE, QUOI DE PLUS NATUREL !

Chaque année, la collecte et le traitement des déchets ménagers coûtent de plus en plus cher, en dépit des efforts des uns et des autres pour les trier et les déposer dans les conteneurs des points d'apport volontaires et dans les déchetteries.

Trois types de déchets sont particulièrement coûteux :

- **Les ordures ménagères**, celles qui sont collectées à votre porte.
- **Les tontes de pelouses** qui sont portées en déchetteries.
- **Les branchages** également déposés en déchetteries.

Vous pouvez contribuer à une nouvelle économie en décidant de composter

- **vos déchets verts** (feuilles mortes, tontes de pelouses, branchages broyés...)
- **vos déchets fermentescibles** (épluchures, fruits et légumes non consommables, le marc de café...)

Composter, c'est transformer des déchets organiques en humus. Pour cela il faut entasser les déchets pendant 6 à 8 mois au-dessus d'une surface plane, en contact direct avec la terre dans un endroit aéré. Le produit obtenu est un engrais particulièrement écologique et économique auquel vous trouverez de nombreux usages dans votre jardin car il est léger et aère le sol, parce qu'il retient l'eau et évite le dessèchement, parce qu'il fixe les éléments nutritifs indispensables à vos plantations.

C'est pourquoi, le Syndicat mixte de la Perrelle met à disposition des composteurs pour les habitants des communes adhérentes au syndicat, sur simple **présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Une participation de 10 € vous sera demandé pour la mise à disposition d'un composteur.**

Si vous souhaitez vous impliquer dans cette démarche nous vous invitons, à nous retourner le bon de réservation ci-dessous.

A l'avance nous vous remercions de contribuer ainsi à la gestion économique et écologique des déchets ménagers.

✂ **Bon de réservation pour la distribution d'un composteur individuel sur le territoire du Syndicat mixte de La Perrelle à nous retourner par courrier ou par mail.**
Une participation de 10 € sera demandé pour la mise à disposition d'un composteur.

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Code postal + Ville

Tel:

Adresse Internet (Email) :